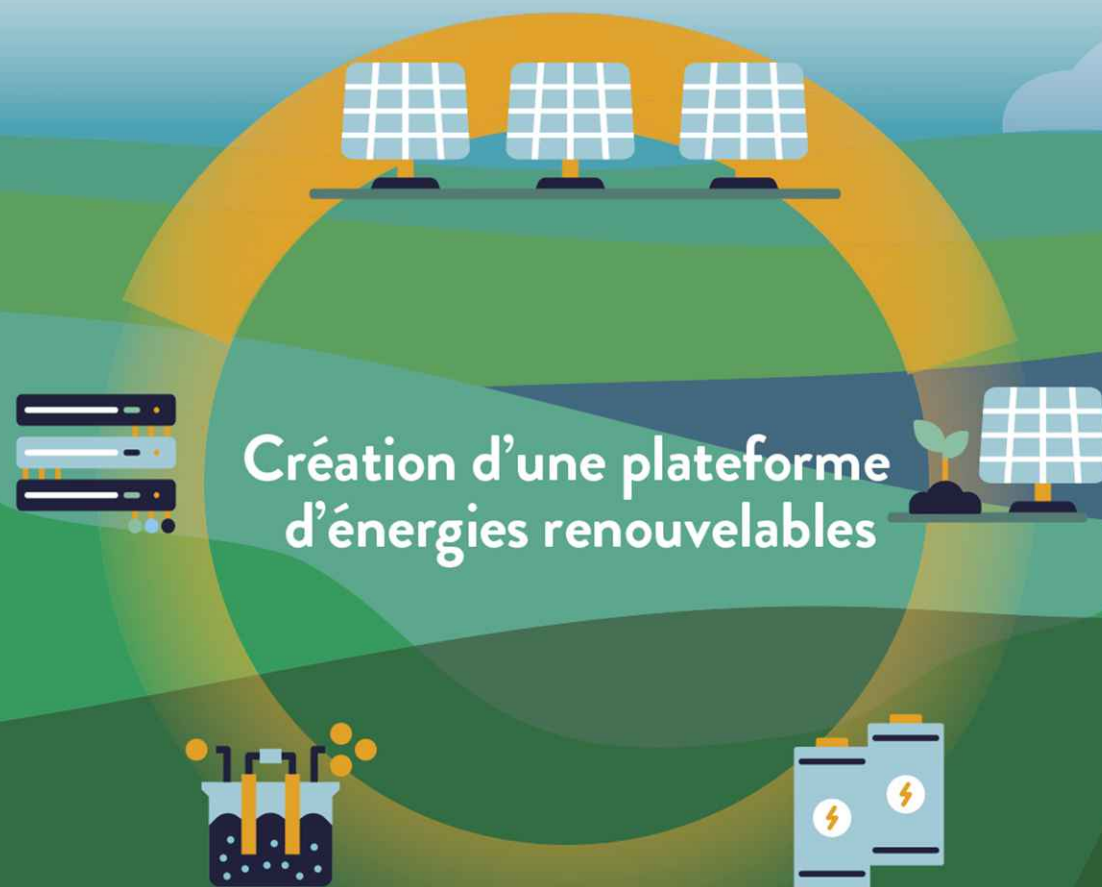


HORIZE



Parc photovoltaïque • Centre de données • Agri-énergie • Electrolyseur • Batteries de stockage

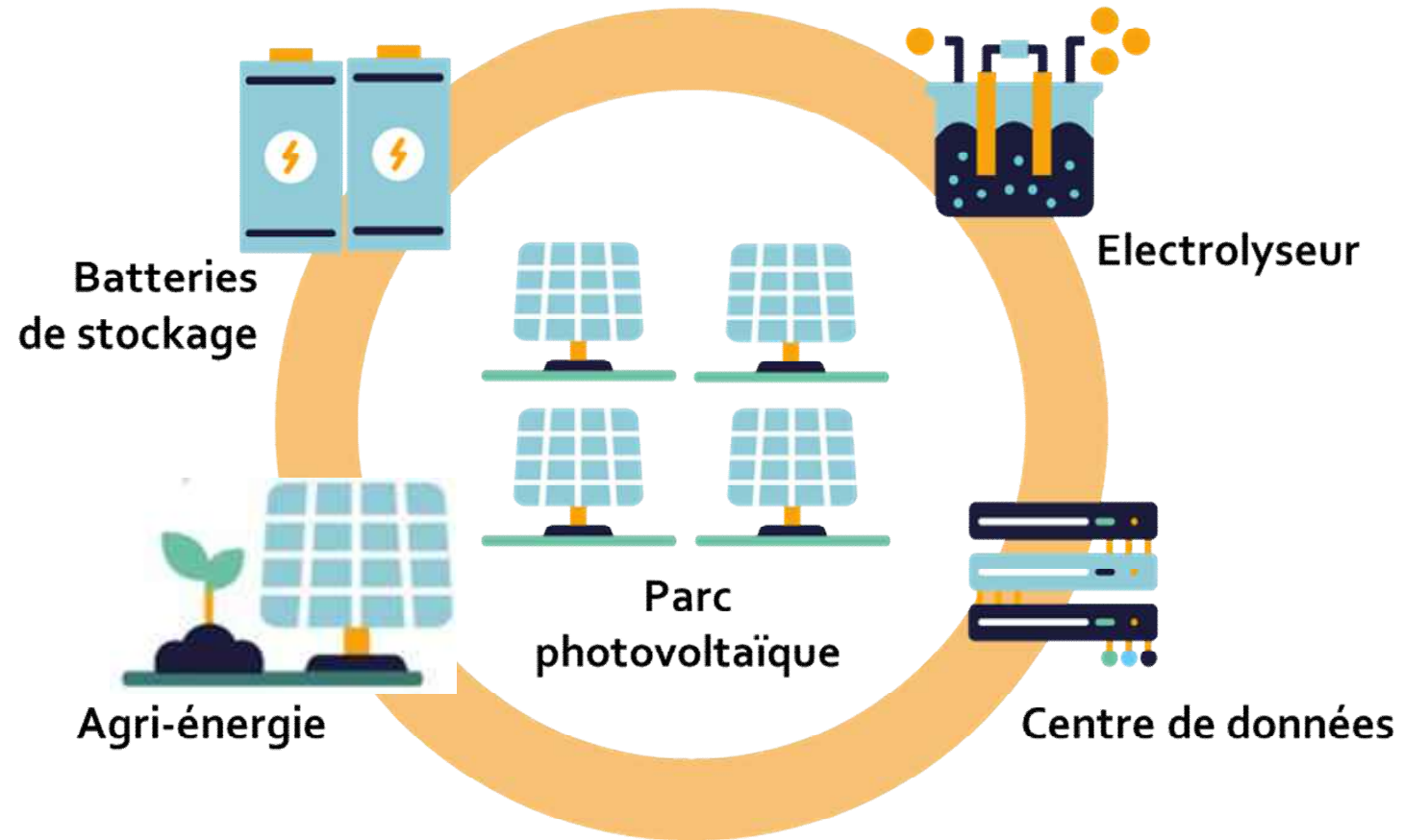


HORIZE

Atelier « Enjeux sylvicoles »

09 novembre 2021
à Bordeaux

Le projet en bref



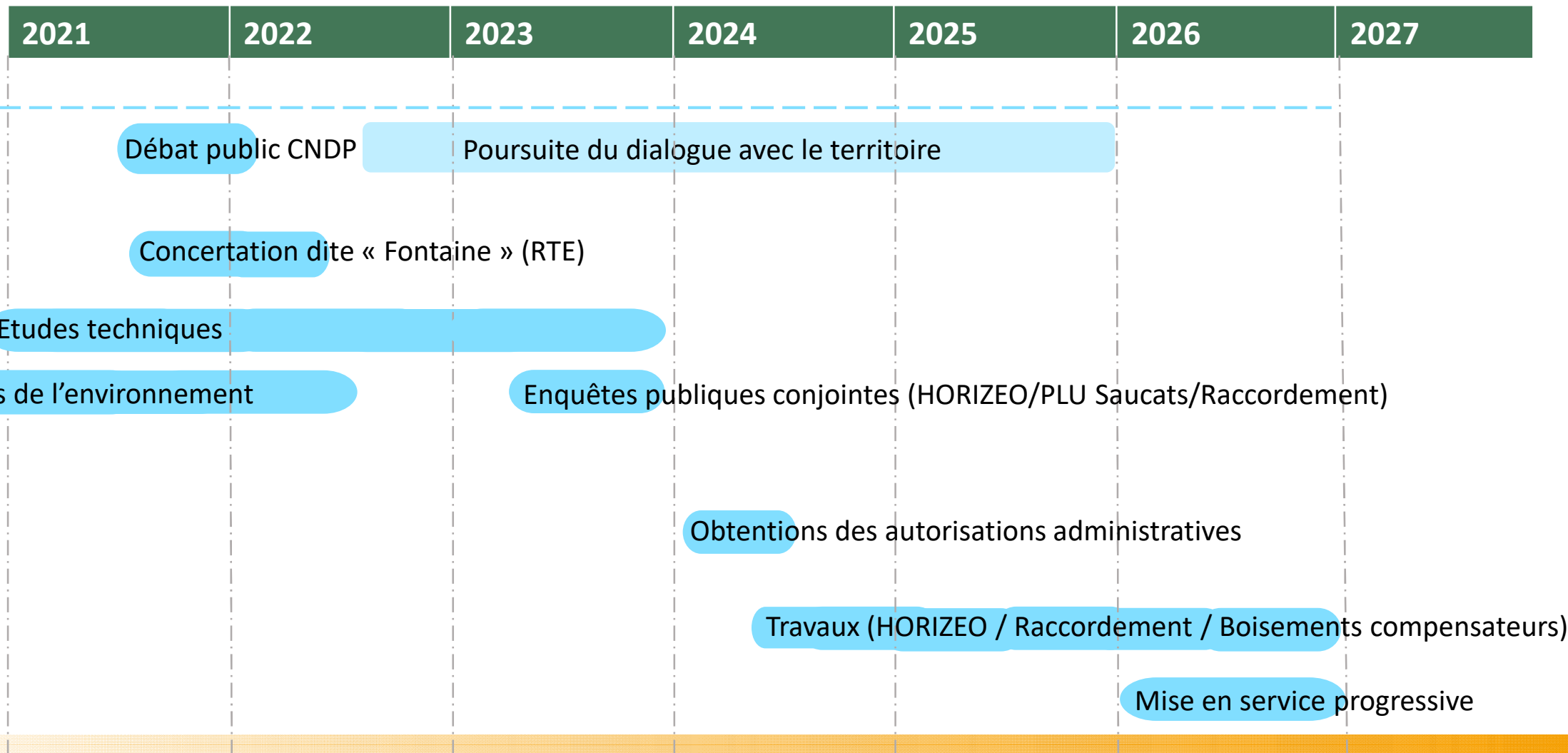
L'évaluation environnementale

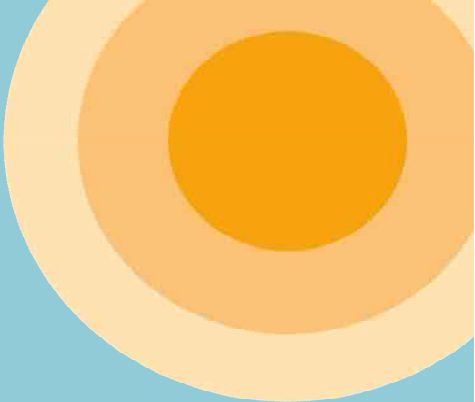
L'évaluation environnementale du projet

- Une **évaluation environnementale unique** pour l'ensemble du projet
- Les **deux temps principaux** de l'élaboration de l'évaluation environnementale :
 - **l'état initial de l'environnement** : état des lieux des enjeux et de leur sensibilité, qui aborde toutes les composantes de l'environnement susceptibles d'être impactées par le projet (milieu physique, milieu naturel, milieu humain, paysage)
 - **L'analyse des impacts et la définition des mesures** (démarche ERC-A, transversale et itérative).



Le calendrier du projet





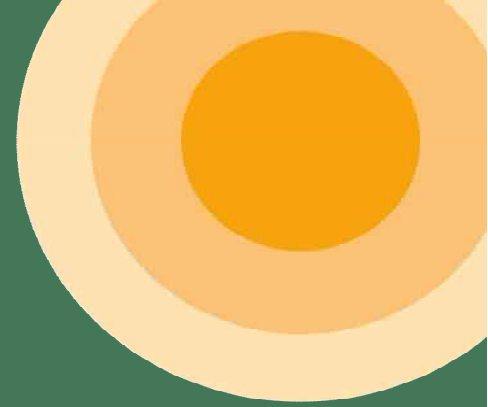
L'étude sylvicole réalisée



Sommaire

- Objectifs et méthodes pour l'étude du volet sylvicole
- Présentation de FORESTRY en charge de cette étude
- Diagnostic sylvicole de la zone d'étude
- Compensation sylvicole : stratégie globale et axes de travail actuels

Objectifs et méthodes



Objectifs principaux du volet sylvicole

- Préciser l'impact du projet sur la sylviculture (défrichement, boisements compensateurs).
- Identifier les mesures de réduction, de compensation et d'accompagnement adaptées, permettant de **concevoir un projet exemplaire**



Méthodologie mise en œuvre

- Analyses documentaires et analyses de terrain pour **caractériser la propriété forestière dans son historique et son fonctionnement actuel**
- Organiser une discussion avec les acteurs de la filière forêt bois régionale pour **identifier les bonnes pratiques à mettre en œuvre dans le cadre de la compensation**
- Participer aux différents ateliers et réunions publiques d'échanges pour **bien appréhender l'ensemble des attentes et les intégrer dans les processus de décisions**

04

Présentation de Forestry

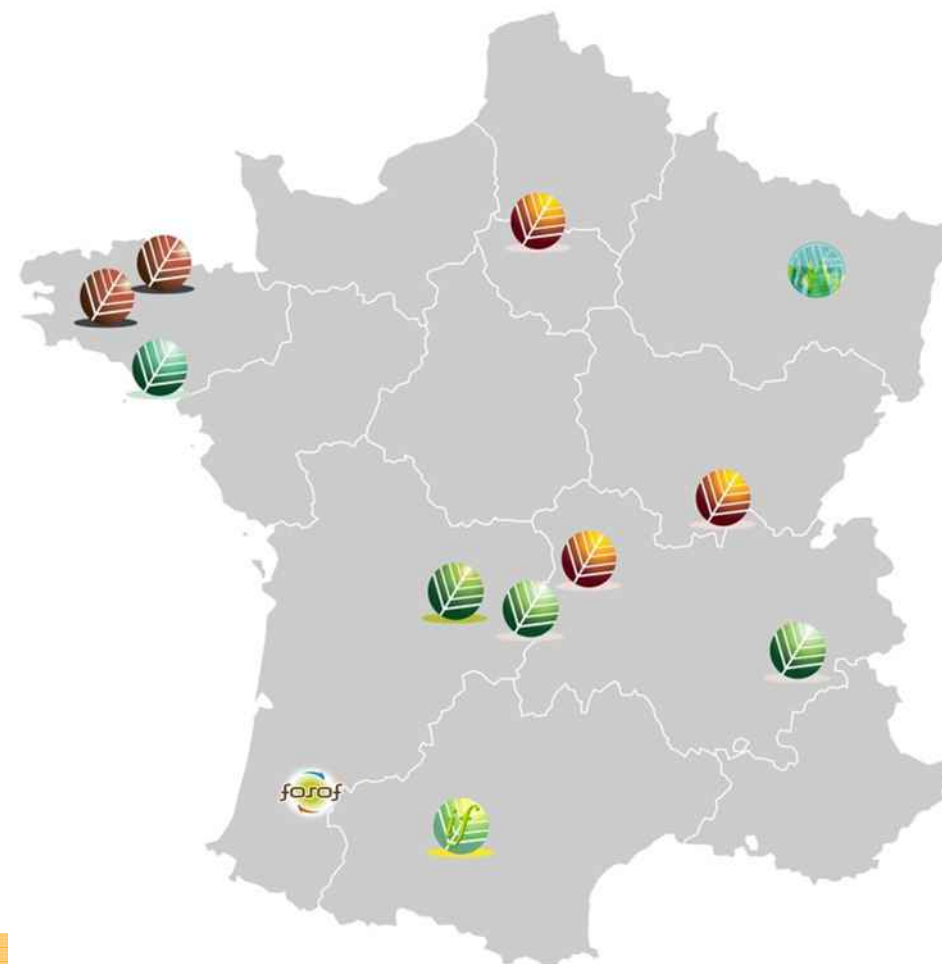
Cabinet d'experts forestiers en charge des études sylvicoles du projet

FORESTRY un cabinet structuré nationalement

FORESTRY est né en 2014, du rapprochement de huit cabinets d'experts forestiers installés de longue date, partageant la même volonté de structurer leur organisation et de développer leur activité dans un objectif permanent d'innovation et d'amélioration de nos services.

Par ailleurs, cette même année le Groupe s'est associé avec le deuxième cabinet d'experts forestiers indépendants américain : F&W Forestry.

Le siège du groupe est en Auvergne-Rhône-Alpes, à ROYAT (63) proche de Clermont-Ferrand.



Un cabinet d'experts forestiers indépendants



INDEPENDANCE ET OBJECTIVITE :

Les experts forestiers de FORESTRY sont détenteurs d'un **titre reconnu** par le Ministère de l'Agriculture. Ils sont reconnus par le **CNEFAF** (Conseil National de l'Expertise Foncière, Agricole et Forestière). Notre cœur de métier est une mission de conseil et d'appui **en toute objectivité**, garantie par le code de déontologie qui borde nos interventions. Notre absence d'intérêt financier ou de parti pris est la clé **de notre indépendance**.

Nous sommes également membres des Experts Forestiers de France et adhérons à leur **code de déontologie**.

Au sein de FORESTRY, nous comptons aujourd'hui **10 experts forestiers agréés**.

- M. Éric BOITTIN, Directeur Général, est expert forestier depuis plus de 10 ans. Il est chargé de l'ensemble du pôle gestion, expertise et transaction du groupe
- M. Cyril MONNEYRON, Directeur Général, est expert forestier en charge du pôle réseau et infrastructure du groupe

Une entreprise soucieuse de l'impact environnemental de ses activités de gestion



CONSEIL SCIENTIFIQUE et PARTENARIAT RECHERCHE

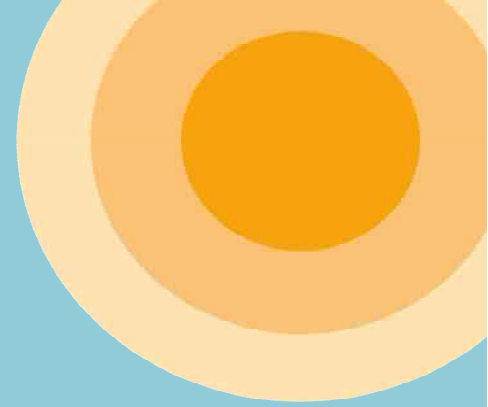
Le contexte forestier français est en pleine **mutation** :

- Contexte de changements climatiques
- Evolutions des attentes des propriétaires forestiers et de patrimoines arborés
- Evolutions de la perception extérieure du monde forestier...

- Forestry Club de France a constitué en 2021 un **Conseil scientifique** afin d'accompagner et intégrer ces changements dans ses pratiques de gestion forestière.
- Ce conseil a pour objectif d'orienter la réflexion et faire prendre du recul par rapport à l'activité de gestion quotidienne
 - Il est constitué d'un enseignant chercheur (AgroParisTech), d'une responsable forêt (ONG), et d'un membre du réseau forêt de France Nature Environnement

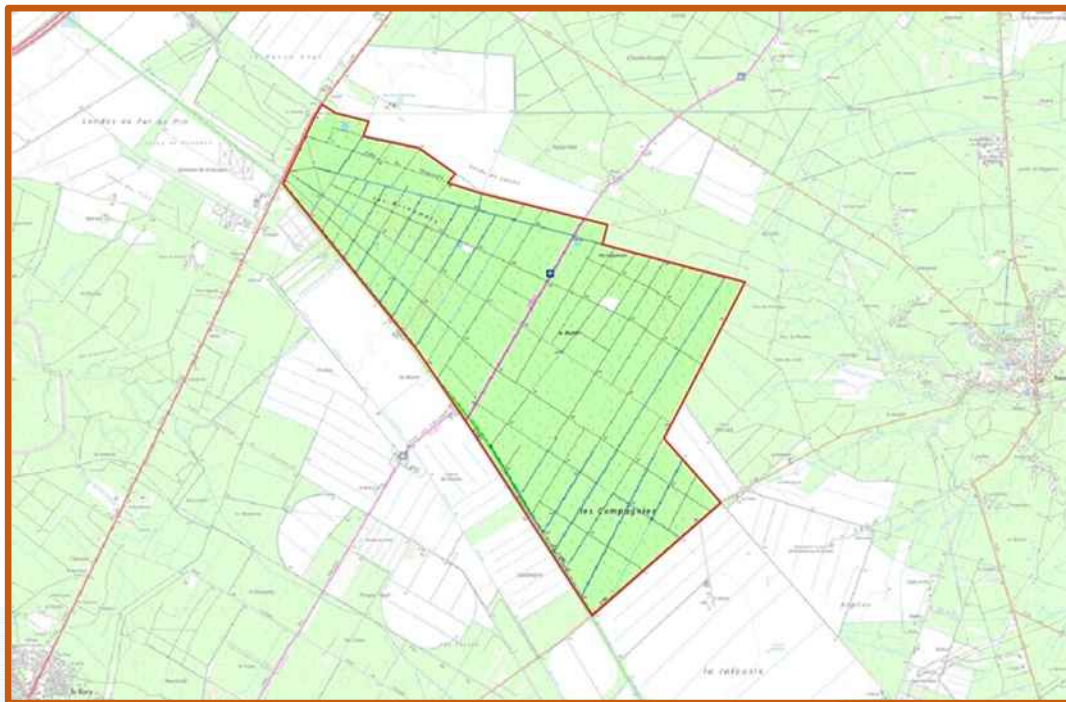
05

Diagnostic sylvicole de la zone



Une propriété très bien structurée et organisée

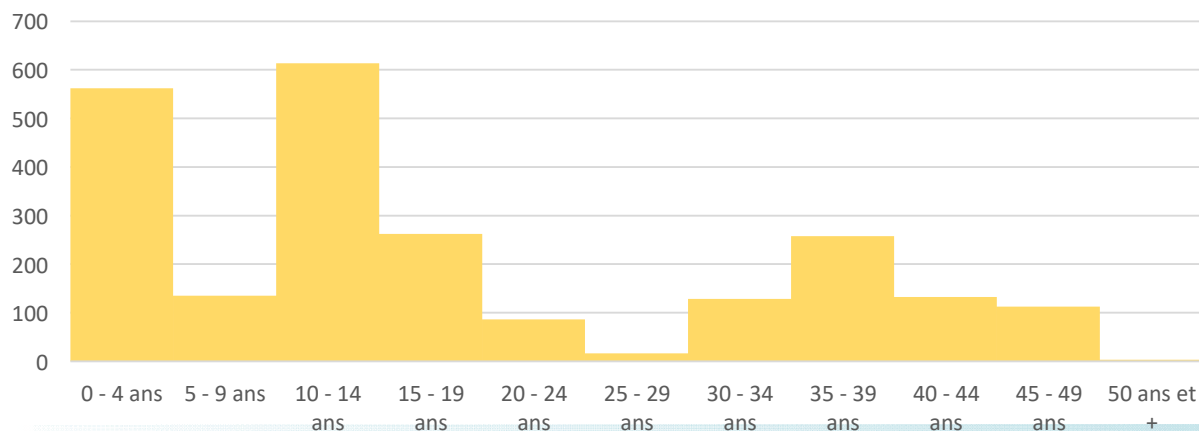
- Zone d'étude de 1 955 ha d'un seul tenant et close sur la totalité
- Plan simple de gestion agréé en vigueur conforme aux SRGS*
- Réseau de routes et pistes forestières très bien structuré permettant l'exploitation forestière de l'ensemble des parcelles



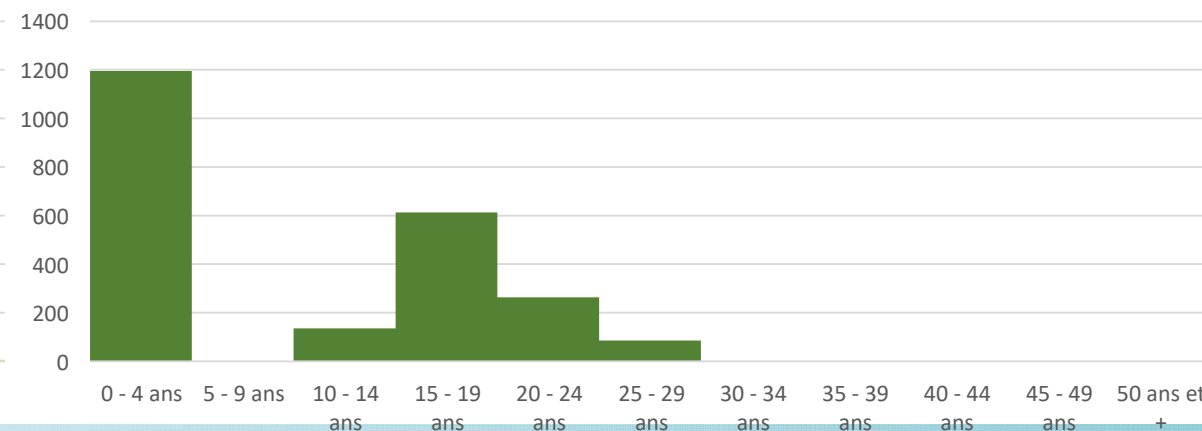
Un massif jeune et productif de Pin maritime

- 99% de la surface de production sylvicole de la propriété est constituée par du Pin maritime,
- Impacts très importants des deux tempêtes de 1999 et de 2009,
- Gestion en place depuis 2018 basée sur une rotation de 28 ans.

Surfaces PSG 2018 par tranche d'âge sur la totalité de la propriété (ha)

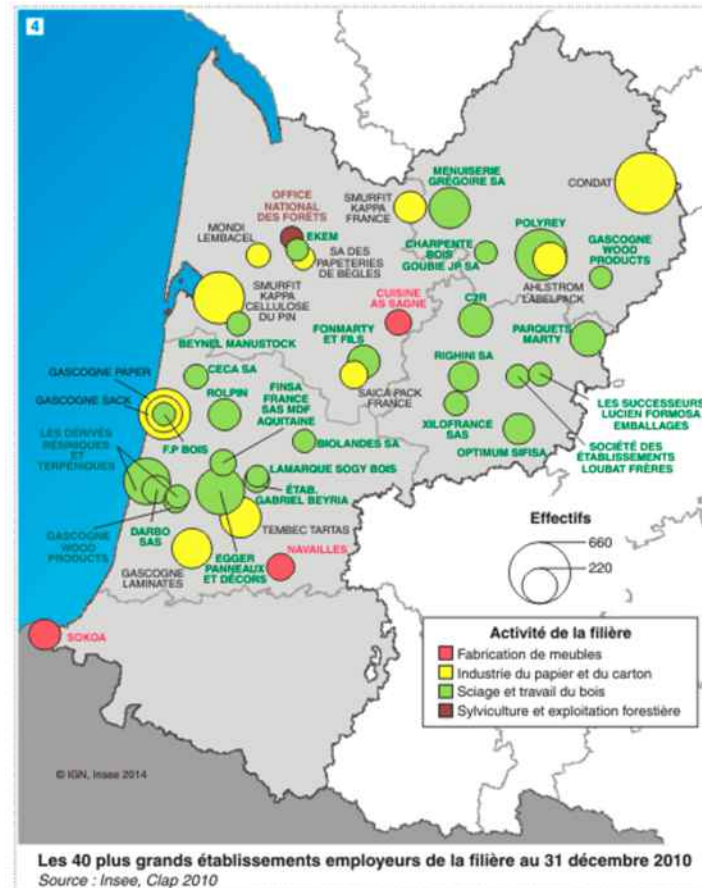


Surfaces prévues 2023 par tranche d'âge sur la totalité de la propriété (ha)

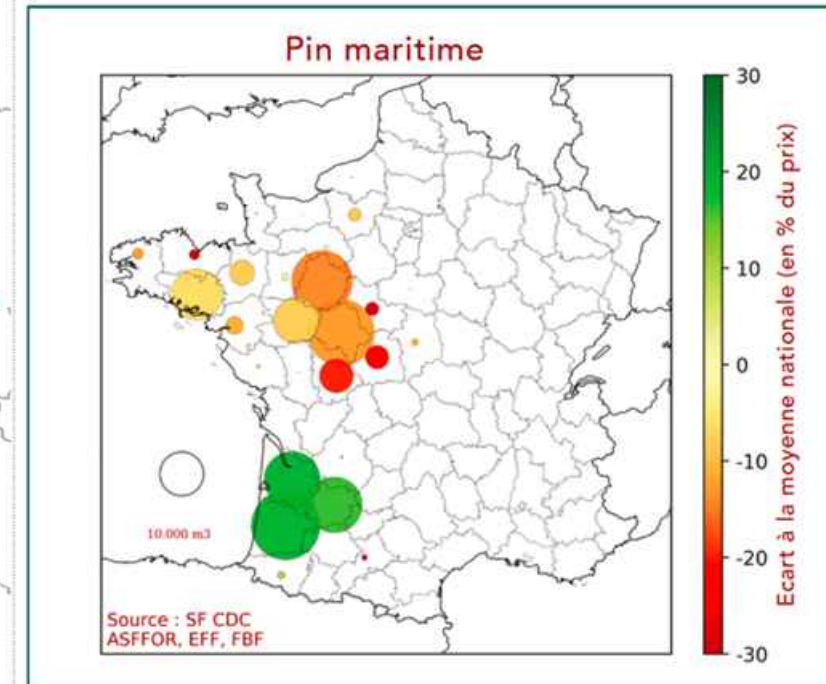


Une filière de transformation de la matière régionale

- Des flux de matière bois importants au sein de la région et entre régions
- Les bassins d'approvisionnement et de transformation de la matière sont très étendus



Localisation et sectorisation des 40 plus grands établissements employeurs régionaux



Cartographie des volumes vendus et des prix de Pin maritime aux ventes des experts forestiers

o6

Compensation sylvicole

Feuille de route donnée par le maître d'ouvrage

- Boisement physique d'au moins 2 000 ha de peuplements forestiers
- Cibler des parcelles pour lesquelles les financements de compensation sont une réelle plus value
- Collaborer avec l'ensemble des membres de la filière forestière pour garantir l'éligibilité des parcelles retenues et des techniques mises en œuvre

3 principes généraux

- Compensation sylvicole pour garantir de la matière aux industries du bois dans un vaste secteur en adéquation avec le fonctionnement actuel de la filière
- Garantir la qualité, la pérennité et le caractère additionnel des peuplements forestiers dans le contexte incertain des changements climatiques
- Garantir une diversité des peuplements forestiers implantés en accord avec les potentialités des milieux supports

3 axes de travail à l'étude

- Constitution de peuplements de Pin sur des terrains non productifs (friches, parcelles forestières sinistrées...) sur le modèle du bocage forestier (cœur du massif)
- Travail sur des peuplements dépérissants de feuillus pour intégrer une production de Pin accompagnée de feuillus en mélange (périphérie)
- Financement de travaux sylvicoles permettant d'appuyer la fonction de production dans des peuplements irréguliers : plantations en point d'appui, travaux d'irrégularisation, valorisation de la régénération naturelle

Illustration de la réflexion : bocage forestier

Etape 1 : identification de la parcelle



Etape 2 : identification des enjeux



Etape 3 : Stratégie de travaux



Surface totale de la parcelle : 29,6 ha

Surface proposée en feuillus : 4,85 ha soit 16%

Surface proposée en Pin : 24,75 ha soit 84%

Réflexions actuellement en cours

- Définition des techniques à mettre en place sur le terrain
 - Co-construction des méthodes avec l'ensemble des parties prenantes de la filière forestière :
 - Organismes de recherche, services de l'Etat, gestionnaires forestiers publics et privés, représentants des propriétaires forestiers, représentants des associations environnementales...
- Identification des parcelles éligibles à la compensation
 - Utilisation de l'ensemble des initiatives déjà engagées comme la bourse des boisements compensateurs
 - Mobilisation de tous les services et réseaux existants



Merci de votre attention

Eric BOITTIN



Cyril MONNEYRON